

COMMUNE DE ROCHEPAULE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mai 2020 à 15 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule élu le 15 mars s'est réuni le 23 mai 2020 pour précéder à l'élection du Maire et des adjoints.

Compte tenu des circonstances sanitaires et des mesures de protection imposées pour la tenue de cette séance, celle-ci s'est déroulée à la salle polyvalente. Les élus et le secrétaire de Mairie étaient disposés chacun sur une table et distants de 1 mètre les uns des autres.

La salle avait été disposée pour recevoir du public. Les chaises ont été disposées à un mètre les unes des autres et leurs emplacements repérés au sol afin qu'elles ne soient pas déplacées. Il a été possible de placer quarante cinq chaises.

Une dizaine de personnes étaient présentes, les règles de sécurité ont donc été totalement respectées car outre la distanciation, le port du masque était obligatoire ainsi que le nettoyage des mains au gel mis à disposition à l'entrée.

L'ordre du Jour était minimal pour ne pas allonger cette séance électorale, il ne comportait que l'élection du Maire et des adjoints.

La séance a été ouverte à 15h06 par le Maire sortant qui a gardé la présidence étant l'élu le plus âgé.

1. Désignation d'un secrétaire de séance : Yoann LIOTARD
2. Désignation de deux accessoiriers : Cédric DEPEYRE et Michel EISENSTEIN
3. Appel des élus. Absent excusé Daniel GUYON, procuration à Pascal DELORME
4. Lecture a été faite de la charte de l'élu.
5. Délibération du nombre d'adjoints a été adoptée à savoir **trois**.
6. Les votes à bulletin secret ont ensuite commencé
 - Election du Maire 1 seul candidat 10 voix pour 1 vote blanc
ELU Maire : Jean-Marie FOUTRY
 - Election du premier adjoint : 1 seule candidate : élue à l'unanimité
ELUE Première Adjointe Sandra ROSSET
 - Election du second adjoint : 1 seul candidat
10 voix pour 1 vote blanc
ELU Second Adjoint Ivan BOUVET
 - Election du troisième Adjoint : 1 seul candidat élu à l'unanimité
ELU troisième Adjoint Pierre DELAYGUE

Prochaine Réunion du Conseil le Vendredi 5 Juin 19 heures
Même lieu mêmes consignes de sécurité
Ordre du Jour sera envoyé à chacun dans les délais impartis.

Fin de la séance 15h50